



PROJET D'ETABLISSEMENT MULTI ACCUEIL "Les p'tits Loups"

ASSOCIATION DE MAZERES - 09270 MAZERES

Siège social
Rue de l'Hôtel de ville
09270 MAZERES

Structure multi accueil
« Les P'tits Loups »
Tél : 05 61 69 38 28

Relais Assistantes Maternelles
Tél : 05 61 69 68 73

CLAE – CLSH maternelle
« Le Coin des Copains »
Tél : 05 61 69 47 85

CLAE-CLSH Primaire
Tél. 05 61 67 49 58

I- CARACTERISTIQUES LOCALES

SITUATION GEOGRAPHIQUE
POPULATION
ACTIVITE ECONOMIQUE
EQUIPEMENTS PUBLICS

II- PRESENTATION

HISTORIQUE DES ACTIVITES DE L'ASSOCIATION
LES OBJECTIFS ET LES MODALITES D'ACCUEIL
LA STRUCTURE ET SON IMPLANTATION
LE PERSONNEL

III- PROJET EDUCATIF

IV- PROJET PEDAGOGIQUE

I- CARACTERISTIQUES LOCALES

SITUATION GEOGRAPHIQUE

La Commune de Mazères est située à l'extrémité nord/nord-est du département de l'Ariège. Elle est limitrophe des départements de Haute-Garonne au nord et de l'Aude à l'est.

Elle est administrativement rattachée au canton de Saverdun, dont elle est éloignée d'une distance de 10 km.

Située dans l'espace rural (définition de l'INSEE), la commune de Mazères est cependant très proche des aires urbaines de Toulouse et de Pamiers. La mise en service de l'autoroute A66 modifie la donne en raccourcissant considérablement la distance depuis Toulouse.

La commune de Mazères est située pour l'essentiel dans la basse plaine de l'Ariège à l'exception de son extrémité nord, située dans les coteaux.

POPULATION

L'évolution démographique

L'évolution démographique de la commune de Mazères au cours de ces 40 dernières années est tracée dans le tableau suivant (source INSEE)

Année	1962	1968	1975	1982	1990	1999	2008
Population	2244	2192	2071	2355	2519	2616	3413

Après une baisse sensible de sa population entre 1960 et 1975, de l'ordre de 0.4 à 0.8 % par an, l'évolution a pu être inversée, et depuis 1975, la population municipale augmente sensiblement, dans un premier temps très nettement, de près de 2 % par an entre 1975 et 1982, puis de façon moins importante au fil des années (un peu moins de 1 % par an entre 1982 et 1990). Actuellement, le taux d'augmentation de la population est de l'ordre de 3 % par an.

L'accroissement de la population s'est réalisé essentiellement par l'apport de nouveaux arrivants

Les naissances

En 2009 Les femmes habitant la commune ont donné naissance à 49 bébés .Selon les données INSEE, le taux de natalité a progressé de 12.8% entre 1999 et 2008

La population active

Parmi les 3413 habitants de la commune, 1557 personnes sont actives : 806 hommes et 751 femmes soit 63.1%.

L'ACTIVITE ECONOMIQUE

a) L'agriculture

L'activité agricole garde une place encore importante dans l'activité économique de la commune.

b) Commerces et services de proximité

La commune dispose d'un nombre important (plus d'une trentaine) de commerces de proximité

Les métiers de la santé sont bien représentés

Pour résumer, on peut dire que sur Mazères est :

- très bien dotée en équipement de la gamme minimale,
- très bien dotée en équipements de la gamme de proximité,
- assez bien dotée en équipement de la gamme intermédiaire,
- non dotée par contre dans ceux de la gamme supérieure (hôpital, laboratoire d'analyses médicales,).

c) Activités industrielles et artisanales

En dehors des artisans dont le siège social est implanté dans le tissu urbain, les activités industrielles et artisanales sont situées dans trois zones industrielles :

- Zone industrielle de Garautou :

Les principales activités sont CIAT (matériel d'hébergement pour colonies et villages de vacances ; 120 emplois), Mazères-Aviation (aéronautique, 34 emplois), PI9 (manufacture de confection ; 50 emplois)...

- Zone industrielle LACROIX :

Cette zone est entièrement occupée par l'établissement LACROIX, anciennement RUGGERI, occupant actuellement 130 employés, spécialisé dans les activités pyrotechniques (3 activités complémentaires artifices, défense et pyrotechnologie), et leader européen en la matière. Cet établissement est constitué de deux parties :

Zone artisanale de Pines :

Elle regroupe le centre de tri postal, une plateforme de logistique, des entreprises artisanales

d) Activités touristiques

L'accueil touristique est essentiellement assuré par le camping municipal, implanté entre la limite est de la bastide et l'Hers Vif.

La capacité d'accueil de la commune est complétée par quelques gîtes ruraux et résidences secondaires.

LES EQUIPEMENTS PUBLICS

La commune de Mazères possède :

- Un Relais Assistantes Maternelles,
- un CLAE et CLSH maternelle
- un CLAE et CLSH primaire,
- une structure multi accueil de 40 places
-
- une école maternelle
- un CLAE et CLSH maternelle
- une école primaire Marcel Pagnol
- un CLAE et CLSH primaire,
- un collège Victor Hugo
- deux maisons de retraite
- une MJC
- une bibliothèque
- un musée

} services gérés par l'Association
Familles Rurales

II -PRESENTATION

HISTORIQUE DES ACTIVITES DE L'ASSOCIATION

Août 1986

Etude des besoins effectuée auprès des parents d'enfants de 0 à 6 ans.

Avril 1987

Ouverture d'une garderie périscolaire, à titre expérimental, pour les moins de 6 ans dans les locaux de l'école maternelle.

Projet de crèche parentale retenu à cet effet, la Municipalité aménage un local, jouxtant la Mairie, qui sera mis à notre disposition.

Septembre 1987

Maintien et extension de la garderie périscolaire.

Ouverture de la crèche avec une capacité d'accueil de 10 places.

Janvier 1988

Modification de l'accueil crèche en accueil crèche et halte-garderie, la capacité d'accueil reste inchangée.

Septembre 1990

Aménagement d'un local pour la halte-garderie et le CLAE, la cantine et le CLSH qui se situe face à l'école maternelle.

Capacité d'accueil de la halte-garderie : 20 places.

Augmentation de la capacité d'accueil crèche de 10 à 12 places.

Septembre 1992

Extension des locaux de la crèche permettant ainsi un accueil crèche et halte garderie.

Avis du médecin de la PMI : capacité d'accueil limitée à 27 places conformément à la surface des locaux.

2001

Modification des statuts : la crèche parentale devient une crèche associative.

Septembre 2003

Fusion de l'APEA avec Familles Rurales, permettant ainsi l'élargissement des activités de loisirs, à savoir de 3 à 11 ans

Janvier 2005

Modification de l'accueil crèche et halte-garderie en multi accueil, augmentation de la capacité d'accueil de 27 à 40 places

LES OBJECTIFS ET LES MODALITES D'ACCUEIL

L'association dans son projet éducatif souhaite :

- apporter une réponse aux besoins réguliers des familles afin de concilier vie familiale et vie professionnelle,
- répondre aux besoins des familles en matière d'accueil occasionnel
- proposer des lieux d'accueil permettant le développement et l'épanouissement de l'enfant
- veiller à la santé, à la sécurité et au bien être des enfants,
- créer un climat convivial et des relations de confiance avec les familles.

Les modalités d'accueil

L'association assure la gestion du multi accueil. Il est ouvert du lundi au vendredi de 7h15 à 18h30

Cet établissement a obtenu un agrément modulé afin de répondre aux **besoins spécifiques des familles** :

20 places de 7h15 à 8h30 et de 17h30 à 18h30
40 places de 8h30 à 17h30

La structure est fermée 4 semaines en Août et une semaine entre Noël et Nouvel An. Les dates précises sont communiquées aux familles en début d'année civile.

Les types d'accueil proposés sont les suivants :

- **L'accueil régulier** concerne les familles qui réservent leur place pour des périodes fixées à l'avance sur l'année, minimum pour 3 mois, maximum 12.
- **L'accueil occasionnel** concerne les familles dont l'enfant fréquente la structure de manière irrégulière ou régulière mais prolongée sur plusieurs mois et ne peut excéder 20h par mois.
La place n'est pas acquise, il n'y a pas de contrat d'accueil, l'enfant est accueilli dans la limite des places disponibles, **sur demande de réservation écrite préalable.**
- **L'accueil d'urgence conventionné** avec le centre parental Hérisson Bellor,
- **L'accueil d'urgence** L'enfant n'est pas connu de la structure et la famille n'a pas besoin de réserver à l'avance. C'est un accueil limité dans le temps, le besoin est exprimé par :
 - un impératif professionnel,
 - une situation familiale particulière,
 - une hospitalisation ou des impératifs liés à la santé.
- **L'accueil de l'enfant « différent »**

L'admission

Pour les accueils réguliers ou occasionnels, les demandes des familles sont consignées sur une liste d'attente.

Date d'inscription	NOM Prénoms de l'enfant	Date de naissance	Lieu de résidence	Date d'entrée	Fréquentation souhaitée	NOM et coordonnées de la famille
--------------------	-------------------------	-------------------	-------------------	---------------	-------------------------	----------------------------------

L'attribution des places disponibles s'effectue principalement en mai, éventuellement en septembre (départ pour l'école non prévu) et plus rarement en cours d'année (en fonction de ruptures exceptionnelles ou anticipées de contrat d'accueil).

La décision d'admission est notifiée aux familles au plus tôt par téléphone, un rendez-vous est fixé pour formaliser l'inscription.

La priorité est attribuée aux familles résidentes de la Commune de Mazères et aux résidents des communes ayant signé une convention de partenariat avec l'Association.

La tarification aux familles

La participation financière des familles est fixée conformément aux instructions en vigueur par la CNAF, cette tarification est obligatoire et se calcule ainsi :

- **Les ressources** : (R) définit par l'ensemble des ressources de la famille figurant sur le dernier avis d'imposition avant abattements, pensions alimentaires versées déduites, perçues ajoutées. Le plancher et le plafond sont indiqués annuellement par la Caisse d'Allocations Familiales.

- **la fréquentation** : (F) sera calculée sur une base horaire moyenne mensuelle :

$$\frac{\text{Nombre de semaines d'accueil} \times \text{nombre d'heures réservées par semaine}}{\text{Nombre de mois de fréquentation}}$$

- **la composition de la famille** : le nombre d'enfant à charge détermine le coefficient à appliquer aux ressources et donc le taux d'effort horaire (T)

1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants	5 enfants	6 enfants
0.06%	0.05 %	0.04%	0.03%	0.025%	0.020%

Pour les familles ayant à charge un enfant handicapé le taux d'effort appliqué est celui immédiatement en dessous de celui auquel la famille peut prétendre en fonction de sa composition

$$\text{Tarification} = (\text{R}) \times (\text{T}) \times (\text{F})$$

Les seules déductions admises sont les suivantes :

- la fermeture de la structure,
- l'hospitalisation de l'enfant sur présentation du certificat d'hospitalisation,

- la maladie supérieure à trois jours, le délai de carence comprend le premier jour confirmé auprès de la structure et les 2 jours calendaires qui suivent, sur présentation d'un certificat médical,
- l'éviction pour maladie contagieuse par le médecin traitant sur présentation d'un certificat médical.

Dans le cas où les ressources peuvent être justifiées :

Les tarifs seront fixés en fonction des ressources de la famille :

Les ressources (R) définit par l'ensemble des ressources de la famille figurant sur le dernier avis d'imposition avant abattements, pensions alimentaires versées déduites, perçues ajoutées. Le plancher correspond au RMI pour 1 enfant et le plafond correspond au revenu perçu par une famille pour ouvrir droit à l'AGED.

La composition de la famille : le nombre d'enfant à charge détermine le coefficient à appliquer aux ressources et donc le taux d'effort horaire (T)

1 enfant	2 enfants	3 enfants et +
0.06%	0.05 %	0.04%

La fréquentation horaire mensuelle (F)

Tarifcation = (R) x (T) x (F)

Dans le cas où les ressources ne peuvent pas être justifiées : le tarif appliqué correspondra à la moyenne des tarifs des familles pour la période

Pour les familles ayant à charge un enfant handicapé le taux d'effort appliqué est celui immédiatement en dessous de celui auquel la famille peut prétendre en fonction de sa composition

Il sera appliqué pour toutes **les familles résidentes dans les communes extérieures, non conventionnées** avec l'association gestionnaire, une majoration forfaitaire d'un montant de 15% sur le tarif horaire

Pour **confirmer définitivement l'inscription** de leur enfant, les parents doivent verser à l'Association une garantie financière. Le montant correspond à un mois de forfait mensuel applicable :

Ces sommes sont encaissées par l'association et reversées à la famille soit au départ définitif de l'enfant, dès lors que les parents sont à jour des versements dus à la structure; soit pour cause de rupture de contrat en cours d'année avec respect du préavis de un mois.

Si les parents annulent l'inscription, la garantie financière ne sera pas remboursée sauf cas de force majeure (déménagement, chômage, décès).

Le règlement des frais de garde peut se faire en :

- chèque bancaire à l'ordre de « association familles rurales de Mazères » et joindre le papillon détachable, ou
- numéraire, les familles devront faire l'appoint, ou
- prélèvement automatique : le formulaire est disponible auprès du service comptabilité de l'association en prenant rendez-vous au 05 61 69 47 85, ou
- CESU.

En cas de non paiement des participations aux frais de garde, et sans manifestation particulière de la famille, l'association se réserve le droit de prononcer l'éviction de l'enfant après l'envoi d'un courrier de rappel. Deux factures impayées entraînent le renvoi immédiat de la structure.

Cette éviction n'exclut évidemment en rien les poursuites légales pour le recouvrement de la dette.

LA STRUCTURE / SON IMPLANTATION

La municipalité met à notre disposition un local se situant au cœur de la Cité, plus précisément dans l'aile droite de l'Hôtel de Ville.

Une partie de l'étage est aménagée afin d'accueillir les bébés (2 mois et demi à 15 mois environ), le rez de chaussée est réservé aux plus grands.

Ce fonctionnement en deux sections indépendantes présente un certain nombre d'avantages :

- Le respect du rythme des deux tranches d'âge, les bébés ont besoin d'un espace calme autant pour leur sommeil que pour leur temps d'éveil.
- Favoriser la stimulation du groupe des moyens en présence des grands dans un espace commun : dortoir et réfectoire.
- Développer chez les grands le respect de l'autre : maîtriser ses gestes, attitudes et comportement.
- L'aménagement d'un espace jeu plus important pour les moyens / grands ; qui devrait permettre la mise en place de secteurs d'activités : coin eau, coin lecture, espace motricité, espace expression manuelle, un coin dînette, un espace « on ne fait rien ».

Au rez de chaussée :

- L'entrée :

Elle est commune aux deux sections.

La porte est équipée d'un digicode afin de pouvoir limiter l'accès aux seules personnes ayant connaissance du code,

Elle est dotée d'un vestiaire pour les enfants, « pouspous », ainsi qu'un rangement pour les chaussures du personnel.

- * Deux dortoirs

permettant ainsi de respecter les rythmes de deux tranches d'âge

- Deux salles de change

- Des espaces « coins... » :

Se répartissent entre l'entrée et la salle de motricité actuelles, chaque coin est séparé d'une petite « barrière ».

- Rangement matériel pédagogique extérieur :

- L'espace activité manuelle et réfectoire :
- La cuisine de réception
- Un WC adulte.

A l'étage :

- Un espace propreté et salle de change : Partiellement cloisonné de manière à pouvoir surveiller l'espace de vie.
- Un lieu de vie : comportant un petit coin repas, un « petit nid » pour les nourrissons, et un espace tétée (pour l'accueil des mamans allaitant)
- Un dortoir.
- Une biberonnerie et cuisine : Cette pièce est actuellement utilisée en salle du personnel pour la prise des repas.
- Un bureau de Direction.
- Un vestiaire et une salle pour le personnel.

LE PERSONNEL

Poste	Qualification	Présence	Présence semaine
1 Directrice	DE EJE	35h/ semaine	35h
3 Responsables Techniques	DE Educateur de jeunes enfants	33h/ semaine	99h
3 Auxiliaires de puériculture	Certificat Auxiliaire de puériculture	1 à raison de 35h/ semaine 1 à raison de 30h/ semaine 1 à raison de 25h/semaine	90h
6 Personnels spécialisés « Petite enfance »	CAP Petite Enfance	1 à raison de 30h/ semaine 5 à raison de 25h/semaine	155h
1 aide personnel éducatif <i>mis à disposition par la commune</i>	Personnel non diplômé ou en cours de qualification	15h/ semaine	15h

Soit un total hebdomadaire de 394h.

Personnel d'entretien des locaux (3 personnes) <i>mis à disposition par la commune</i>	Personnel non diplômé	* 5h/ semaine * 7h30/semaine * 5h/ semaine,
---	-----------------------	---

Soit un total hebdomadaire de 17h30.

Personnel Administratif	Assistante de Direction Secrétaire	14h30/semaine 2h/semaine
-------------------------	---------------------------------------	-----------------------------

III -PROJET EDUCATIF DE L'ASSOCIATION

L'objectif commun qui rassemble les familles, au sein de FAMILLES RURALES, est la promotion des personnes, des familles et de leur milieu de vie, le milieu rural.

Un projet éducatif a quoi ça sert ?

Pour Familles Rurales, la famille est la première éducatrice de ses enfants, aussi les familles doivent elles être associées pleinement aux projets réalisés pour leurs enfants.

Rédiger un projet éducatif pour les structures d'accueil de la petite enfance de l'association de Mazères, c'est écrire les éléments qui nous paraissent fondamentaux pour la vie des enfants dans la structure dans laquelle ils vont être accueillis.

C'est à partir de ces éléments que l'équipe d'animation va conduire ses activités.

- Ce projet éducatif concerne des enfants qui ont entre 2 mois et demi et 6 ans, et qui fréquentent les structures d'accueil de la petite enfance gérées par notre association dans le cadre d'un agrément ou d'une habilitation.
- L'accueil et les activités se déroulent, essentiellement, dans les locaux mis à disposition par la Mairie de Mazères, pour exercer cette activité . Elles peuvent aussi se dérouler dans d'autres lieux prévus pour des activités d'éveil.
- Les périodes d'ouverture, y compris exceptionnelles, doivent être en adéquation avec les besoins des familles, dans la limite des contraintes budgétaires. Le Conseil d'Administration de l'Association devra se donner les moyens de vérifier périodiquement cette adéquation et de rechercher constamment à l'améliorer.
- Il pourra être recherché des synergies avec d'autres structures ou mode de garde, dans le but de compléter l'offre d'accueil faite aux familles.
- Il est essentiel de participer, à notre niveau, à l'amélioration de la qualité d'accueil de l'enfant dans la cité :
 - cela passe par la qualification des personnels responsables, la promotion de la formation continue pour tous dans le cadre des structures ou dans le cadre de formations qualifiantes effectuées à l'extérieur.
 - Mais cela passe aussi par une bonne communication « famille-éducateurs », c'est à dire par des propositions permanentes de formation/ information.

- Nous vivons avec les familles les premières étapes de la vie de leurs enfants, et nous les préparons pour les suivantes. Avec elles nous participons à leur apprentissage de la compréhension du monde par le corps et par l'intelligence. Cette éducation nous la souhaitons basée sur le respect de l'autre et l'appétit de la découverte, à travers le jeu et le contact avec la nature.

Conclusion

Les équipes d'animation devront intégrer, dans leur projet pédagogiques respectifs, ces valeurs, afin que l'enfant puisse ressentir une harmonie entre ce qu'il vit dans sa famille et ce qu'il vit dans les lieux d'accueil.

IV -PROJET PEDAGOGIQUE D'ETABLISSEMENT

« Le terme d'accueil devrait remplacer celui de garde : les enfants ont le droit d'être traités comme des individus ayant non seulement des besoins mais des désirs légitimes. »

(Extrait de « l'enfant dans la vie »)

Conscients de cela, il nous a paru important de proposer un lieu d'accueil pour les jeunes enfants qui soit avant tout un lieu de vie, de rencontres et non pas une consigne, un service de gardiennage.

En partenariat avec les familles, ce lieu est l'aboutissement de la réflexion d'une équipe pluridisciplinaire pour l'accueil de leurs enfants, il a donc l'avantage de se modeler sur les besoins des enfants, de répondre aux souhaits des parents et de s'adapter à leurs contraintes en permanence.

Cette structure a pour but de soutenir les différents types d'épanouissement pour un développement harmonieux de l'enfant de 2 mois ½ à 6 ans, en prenant en considération l'enfant, en favorisant son autonomie par le respect du libre choix de ses actes.

« En préparant un milieu adapté au développement vital, la manifestation psychique naturel doit se produire spontanément, amenant la révélation du secret de l'enfant. Si elle ne tient pas compte de ce principe, l'éducation ne peut que s'engager dans un labyrinthe sans issue. »

L'ambiance et l'aménagement de l'espace sont deux points importants car en rapport direct avec la vie active de l'enfant.

L'élaboration de ceux-ci répond à trois exigences :

- la première consiste à créer un cadre de vie agréable pour l'enfant dans le but de favoriser sa construction.
- La deuxième sert à démontrer que l'enfant doit grandir et évoluer librement dans la mobilité, ce qui semble être favorable à une certaine maîtrise du mouvement.
- La troisième garantissant la sécurité de l'enfant dans ses expériences motrice

L'accueil

SOURIRE

Pour un accueil chaleureux

RASSURER/SECURISER

L'équipe éducative garantit la sécurité physique et psychologique de l'enfant accueilli. Ainsi l'enfant peut évoluer le plus harmonieusement possible au sein de la structure, c'est aussi un échange et une relation avec la famille dans une collaboration active sans substitution au rôle parental.

Dans notre quotidien, cela se traduit par:

- un aménagement de l'espace de vie, afin de créer une ambiance « contenant » et sécurisante : petits coins, musique ponctuellement, création de 3 groupes d'enfants par tranches d'âge.
- la mise en place d'un référent (voir ci-après) pour un accueil individualisé de l'enfant et du parent.
- des activités individuelles et en petits groupes : temps de chansons, comptines et jeux de doigts, ateliers de création manuelle.
- le respect et la connaissance de l'enfant grâce à l'observation de son rythme : sommeil, séparation, alimentation...
- un temps d'adaptation à l'arrivée de l'enfant, et un accueil individualisé du parent et son enfant au quotidien.

ORIENTER/INFORMER

L'équipe éducative a une mission d'information auprès des familles afin de leur permettre de prendre connaissance du :

- règlement intérieur de la structure
- de l'organisation quotidienne, le fonctionnement

Mais aussi:

-information sur l'évolution de l'enfant accueilli et éventuellement
: **Orientation** vers des partenaires extérieurs tels que : médecins généralistes, spécialistes

ADAPTER / CRÉER

L'équipe éducative va, en permanence, moduler l'organisation interne afin de répondre au mieux aux différents besoins individuels et collectifs repérés dès leur arrivée.

Il existe 3 sections : LES BOUT'CHOUX (bébés)
LES LOULOUS (moyens)
LES ZOUZOUS (grands)

Chacune possède son espace, celui-ci peut évoluer chaque années en fonction des besoins recensés.

Dés les premiers jours d'adaptation, nous souhaitons créer une relation de confiance avec l'enfant et sa famille

RECEVOIR / ECOUTER / DISCUTER/ ECHANGER/ DONNER/ RESPECTER

Afin d'approfondir cette relation de confiance, l'équipe va mettre en place à l'arrivée des familles et tout au long de sa fréquentation:

- une écoute quotidienne lors des accueils du matin, midi et du soir où se transmettent les informations concernant l'enfant (le rythme de vie, les différentes évolutions : alimentaires, motrices ...)

- une cohésion éducative équipe/parents : respect de la culture , des pratiques et coutumes , du rythme « familial » dans les limites de la dimension collective . Cela peut concerner : l'alimentation en lien avec la religion, l'acquisition de la propreté etc....

- une disponibilité de l'équipe à tous moments de la journée : entretiens individuels, accueils, appels téléphoniques du parent de l'enfant accueilli et qui souhaite avoir une « brève » information sur ce que vit son « petit »

SE SEPARER / ACCOMPAGNER

Accueillir c'est aussi se séparer. Pour que cela se passe au mieux, nous mettons en place en terme d'accompagnement:

- une période d'adaptation autour de 15 jours, tenant compte de divers éléments (réaction de l'enfant, du parent, de leurs besoins, qu'ils soient affectifs ou « matériels »).

- des rituels de séparation : jeux de coucous, marionnettes, doudous et sucettes...

- verbalisation de la séparation et surtout du retour des parents, accompagnés de jeux éducatifs comme les boites à formes où l'objet apparaîtrait et disparaîtrait par exemple.

- des professionnels référents de l'enfant, de la famille.

Cet accompagnement permettra alors à l'enfant et son parent de se retrouver sereinement (le soir le plus souvent) et donc vivre au mieux, cet accueil en collectivité.

HYGIENE

Ensemble des principes et des pratiques tendant à préserver et à améliorer la santé.

REGLES D'HYGIENE

L'équipe a mis en place des règles essentielles :

- pour lutter contre la contamination
- pour réduire les risques de transmission
- pour prévenir les maladies transmissibles

NETTOYER/ DESINFECTER/LAVER/RINCER/STERILISER

Tous les jours, un temps est réservé au nettoyage et à la désinfection des jeux, jouets et matériel utilisé par les enfants suivant un planning établi par l'équipe.

A ce propos, le produit utilisé dans la structure a les propriétés suivantes : bactéricide, virucide et fongicide.

La désinfection simple des biberons est obligatoire en collectivité. Les biberons ainsi que la vaisselle sont passés au lave-vaisselle conformément aux normes.

Le soir, après la fermeture de la crèche les locaux sont nettoyés et désinfectés par le personnel d'entretien municipal.

L'aspirateur et la serpillière sont passés tous les jours.

Le lavage des mains du personnel s'effectue régulièrement dans la journée et plus fréquemment sur des temps spécifiques (toilette, change, repas, soins...)

Les protèges chaussures sont obligatoires pour accéder dans la structure.

LAVER/CHANGER/SOIGNER

Les enfants sont changés régulièrement dans la journée suivant leur protocole de change

PREVENIR/PRESERVER/INFORMER/EVALUER/SENSIBILISER

Au quotidien, l'équipe veille à la désinfection des jouets, des matériaux et des locaux afin de prévenir les risques de contagion. Si toutefois ces risques persistent une information écrite est faite aux familles et affichée (épidémie de varicelle, rougeole, de poux...) ou individuelle et orale lors de l'accueil de l'enfant (fesses irritées, boutons...)

L'équipe peut-être amenée à sensibiliser les parents à l'occasion de grosses épidémies en leur suggérant de garder leur enfant hors de la collectivité afin de limiter tous risques de contamination.

L'alimentation

ALIMENTATION

Besoin fondamental qui va évoluer en fonction de l'âge de l'enfant.

De ce fait, nous veillons à la qualité des produits et participons à l'élaboration des menus, ces derniers sont affichés pour la semaine dans chaque service.

L'alimentation c'est « manger » et « manger » c'est:

- un plaisir,
- l'éveil des sens : toucher, sentir, voir, goûter.
- des règles de vie à intégrer

ALLAITER

Les mamans qui souhaitent poursuivre l'allaitement maternel pourront venir au moment des prises, un coin est aménagé à cet effet.

Plus tard, interviendra la diversification (aux alentours de 6 mois).

ECHANGER/DIVERSIFIER

L'équipe échange régulièrement avec les parents sur l'introduction de nouveaux aliments (viandes blanches, poissons, etc....) L'enfant s'habitue ainsi à de nouvelles saveurs, consistances, textures.

REPONDRE / RASSURER

Les biberons sont donnés selon le rythme de l'enfant, en réponse à son besoin affectif, il s'agit d'un instant privilégié avec l'adulte.

Sur une même période définie, une personne référent prend en charge les mêmes enfants pour les accompagner dans la prise de leurs repas.

GUIDER

Lorsque la diversification est introduite et mise en place pour l'enfant, nous le guidons dans la préhension des couverts, gobelets ainsi que des aliments.

RYTHMER

Durant cette période, l'enfant change de position : des bras de l'adulte, il va progressivement s'installer dans un siège avec une tablette pour prendre ses repas assis et face à l'adulte référent. Les repas sont pris à des heures régulières et sont fonction du rythme de l'enfant afin de leur donner un cadre repérant et sécurisant.

CHEZ LES MOYENS: être autonome, socialiser

Les enfants sont installés autour de petites tables avec un adulte référent, suivant leur niveau d'autonomie : prise de cuillère, boire au verre; et socialisation car échanges enfants _ enfants, adultes enfants

CHEZ LES GRANDS: être autonome, verbaliser, responsabiliser

Les enfants sont autonomes: mangent et boivent seuls, ils choisissent leurs couverts (cuillères, fourchettes).La présentation du menu se fait avant chaque repas de façon verbale et visuelle. Les enfants sont responsabilisés, ils se servent seuls, sous la surveillance de l'adulte.

Le temps du repas est un moment de calme, qui favorise la discussion entre enfants et enfants/adultes.

EN CONCLUSION : respecter ,développer le goût

Chaque équipe adapte ses techniques éducatives à l'évolution de l'enfant ou du groupe d'enfants.

Les activités

Il existe 2 sortes d'activités:

- libres,
- semi dirigées : peu de consignes à respecter autour d'un atelier (peinture, pâte à modeler , gommettes , parcours psychomoteurs.....)

**JOUER, CRÉER, IMAGINER, S'ÉVEILLER, MANIPULER, DÉCOUVRIR, S'EXPRIMER, S
E SOCIALISER**

Dans l'activité libre

CHEZ LES BEBES DE 2 MOIS A 15/16 MOIS:

L'équipe aménage l'espace de façon à ce que l'enfant évolue librement. En fonction de son âge, il utilisera portiques, jeux d'éveil et structure de psychomotricité. Cela permet au tout petit de stimuler et éveiller ses sens (vue, odorat, ouïe, goût et le toucher). L'espace est prévu pour que l'enfant puisse passer de la position assise à debout (boudins un peu haut; barrière)

CHEZ LES MOYENS DE 15 A 26 MOIS:

C'est la transition entre « je continue à découvrir les possibilités de mon corps »: la marche; le saut; la course et « j'ai envie de jouer à faire semblant »

L'équipe propose alors divers coins jeux : parc à balles, structure de psychomotricité, maisonnette, table, tapis.....Les enfants ont aussi à disposition des jeux de construction, manipulation, sonores....

CHEZ LES GRANDS VERS 2/3 ANS:

Les enfants utilisent aussi les espaces « jeux » sur toute la journée :

- jeux de construction: « je bâtis, je détruis »
- espace jeux d'imitation: établi, dinette ou l'enfant fait comme papa , comme maman « je commence à comprendre ce que je suis grâce à ce que tu es »
- espace porteurs/ballons: psychomotricité : en place lorsque les enfants ont besoin de « bouger ».

Dans l'activité semi dirigée

CHEZ LES BEBES DE 2 MOIS A 15 MOIS:

Elle existe sous forme de chansons et comptines où les enfants restent assis auprès de l'adulte

CHEZ LES MOYENS ET LES GRANDS :

L'enfant manipule, s'exprime, créer à travers différents supports, différentes matières.

Cela peut être : pâte à sel, à modeler, peinture, jeux d'eau, lecture, temps chansons tous les sens sont alors en éveil.

Ces activités sont mises en place en ateliers de 5/6 enfants sur une courte durée qui varie en fonction de l'âge, de l'envie de l'enfant (les ateliers sont moins fréquents et moins longs dans la section des moyens)

L'enfant découvre aussi le monde extérieur

- promenades : marché, stade, camping et ses pique-niques,
- sorties pédagogiques: bibliothèque, coin des copains, rencontres avec l'école

Produire

Faire une activité ce n'est pas produire et fabriquer. L'équipe des P'tits loups se concentre sur l'éveil et le développement de l'enfant et ce, en fonction de son rythme. Nous n'avons donc pas d'objectifs de production avec eux mais leur offrons la possibilité de s'éveiller en s'amusant.

Sucette et Doudou

Rassurer, câliner, calmer, consoler, tenir, sentir, sucer, rappeler

Le réflexe de succion fait parti du développement normal de l'enfant. Il permet la vie mais très vite il devient aussi un moyen de calmer ses angoisses, ses tensions, ses chagrins et de se consoler.

Le doudou est un objet (souvent peluche ou tissu doux) que l'enfant garde avec lui et qu'il a choisi ; il fait parti de son univers familial.

Il est important pour lui qu'il fasse la navette maison - crèche tous les jours et que ce soit toujours le même.

S'il en a pas, il est conseillé d'apporter quelque chose de la maison.

Un endroit est prévu pour le déposer. L'enfant peut ainsi le retrouver facilement.

L'adulte quant à lui, va l'aider à laisser progressivement ce « doudou » au profit d'activités ou de jeux.

En effet, l'enfant va pouvoir se séparer de plus en plus de son doudou car ainsi rassuré, il pourra devenir autonome et prendre plaisir à la découverte des activités proposées.

L'aménagement de l'espace

Transformer, modifier pour rendre plus pratique et plus agréable.

Sécuriser

Chez les petits loups, l'aménagement de l'espace doit permettre aux enfants de s'approprier des repères stables et sécurisants.

Par exemple, dès l'accueil du matin des coussins et des tapis sont installés dans la grande salle. La lumière est tamisée, de la musique douce est diffusée afin de créer une ambiance sereine.

Dans l'autre salle, coins dînette, cuisine et poupées sont proposés en jeux libres.

Aménager, Disposer, Ranger, Modifier

Tout au long de la journée, les enfants ont à leur disposition dans les trois sections (bébés, moyens, grands) des coins fixes.

Par exemple: structure de psychomotricité, dînette, coin calme, parc à balles...

Chez les bébés le dortoir reste un espace fixe.

Par ailleurs différents jeux et activités sont proposés en parallèle chaque jour.

Exemple: bac à riz, dessin...

A la fin de ce temps les enfants sont invités à participer au rangement.

L'espace peut être modifier en fonction des besoins évolutifs du groupe au cours de l'année.

Repérer, Adapter, Limiter

Chez les petits loups, certains espaces sont polyvalents dans la journée.

Exemple: les tables sur lesquelles les enfants font des activités servent également aux repas.

Ces lieux restent quand même repérant car ils sont disposés à la même place et limités par des « boudins » ou bancs pour les tables.

Le mobilier, les jeux sont adaptés dans chaque section à l'âge et à l'évolution des enfants suivant les normes de sécurité en vigueur.

Imaginer, Créer

Durant les différentes activités: dessins, peinture, collage, les enfants participent à la décoration de la structure suivant les saisons ou les thèmes.

Ainsi ils s'approprient et créent leur propre espace de vie.

L'équipe éducative imagine également en complément divers décors dans l'année.

Ex: décoration de sapin et des locaux pour Noël.

Découvrir, Stimuler

Chez « les p'tits loups », les enfants ont à leur disposition un jardin dont ils profitent un maximum. Par exemple l'été ils y jouent, mangent et font des activités.

C'est un lieu à vivre et à découvrir ex: découverte d'escargot, jardinage.

L'aménagement de l'espace mis en place permet à l'enfant de se construire par lui-même dans un environnement riche en stimulations et en relation avec les autres enfants et les adultes.

La socialisation

Accepter, intégrer, écouter, (se socialiser), (se) frustrer, jouer, grandir, échanger.....

Durant toutes les étapes de sa vie en collectivité (de l'âge du tout petit au plus grand), l'enfant va découvrir ce qu'est d'appartenir à un groupe avec des règles de vies définies. C'est ce qu'on appelle la socialisation, car se socialiser c'est inter-agir.

Jouer, Echanger

L'enfant se socialise en jouant

Chez les moyens/grands, l'équipe multipliera les situations d'interaction à travers par exemple : les jeux d'imitation (faire comme papa, maman, jouer à la dînette, à la poupée, aux voitures, à l'établi...); les jeux de manipulation (boîtes à forme, tableaux d'éveil...); les jeux de construction (legos, « clipos », Méga bloc...); les activités (semi dirigées ou libres) c'est apprendre à attendre, à écouter.

Par le biais de ces jeux, l'enfant apprend à partager, à échanger, à faire ensemble et à s'entraider.

L'enfant se socialise tout au long de sa journée

En écoutant les consignes de l'adulte et les respectant. Elles seront différentes en fonction de l'âge de l'enfant et nous en donnerons alors le moins possible pour qu'elles soient comprises et acceptées.

- participe aux différents temps de regroupement (exemples : repas, goûter, temps "chansons", promenades) où l'enfant doit accepter de laisser une place à l'autre. Ne pas faire de bruit par respect pour les autres.

* Pour le groupe des bébés, la socialisation débute par l'appartenance au groupe. Ce sont les premiers contacts en dehors du cercle familial :

- avec d'autres enfants (se regarder, se toucher, se sentir...)
- à d'autres adultes (se parler, écouter...)

L'équipe mettra en place l'espace afin de multiplier les contacts, les interactions.

Ecouter, Respecter, Intégrer

L'enfant sera socialisé lorsqu'il aura la capacité d'écouter, respecter l'autre, mais aussi lorsqu'il sera capable d'accepter les règles de vie en lien avec son environnement extérieur et de s'y conformer.

L'équipe des "P'tits loups" l'accompagnera dans cette acquisition en multipliant :

- les situations de jeux,
- les situations de relation, de vie collective.

Se frustrer, grandir

Toutes les concessions que devra faire l'enfant pour accepter l'autre (son camarade, l'adulte mais aussi les consignes du quotidien) vont créer chez lui de la frustration.

L'enfant peut le manifester par :

- des colères, des pleurs, des cris, le langage...
- de l'agressivité (à partir de 18 mois) et période encore plus soutenue entre

2 et 3 ans.

Cette frustration se manifeste à travers le fait que l'enfant :

- attend que l'adulte finisse de s'occuper d'un autre enfant,
- attend la préparation du repas,
- partage un hochet, un jouet mais aussi l'adulte référent pour le temps d'un

câlin par exemple.

L'équipe des "P'tits loups" accompagne l'enfant dans toutes ces émotions (verbalisation, écoute) en le rassurant, ce qui facilitera sa socialisation et l'aidera à grandir.

Le sommeil

C'est l'état pendant lequel la vigilance est suspendue et la réactivité aux stimulations amoindrie. On distingue une phase d'endormissement, une phase de sommeil latent, profond, réparateur et une phase de sommeil paradoxal caractérisé par le rêve.

Le sommeil favorise la maturité du cerveau et la croissance

Rythmer équilibrer

Le rythme de l'enfant est différent suivant l'âge. Les bébés seront couchés en fonction de leurs besoins et de leurs rythmes respectifs (plusieurs fois par jours) Pour les plus grands, un temps de sieste est prévu après le repas.

S'endormir dormir

Chaque enfant de la section des bébés sera couché avec son doudou, sa sucette, et parfois même le tee-shirt de la maman qui portera encore son odeur.

Pour les plus grands, un rituel qui favorisera l'endormissement est mis en place par l'équipe (chansons, musique douce, câlins, sucettes et doudous) avant de rentrer dans le dortoir.

Chez « les P'tits loups », en général, chaque enfant a toujours le même lit pour plus de repères

Se reposer, récupérer, apaiser

Pendant le temps de sieste une personne restera avec le groupe d'enfants afin de surveiller leur sommeil ou leurs temps de repos

Elle pourra ainsi calmer, apaiser et rassurer par sa présence un enfant qui aura fait un cauchemar, par exemple.

La sieste est un temps de repos important qui permet aux enfants de récupérer de l'énergie pour continuer leur journée.

Se réveiller

Quand un bébé a terminé sa sieste, il est levé, alors que chez les grands un temps de repos de deux heures et demi de repos est mis en place.

Pour que le réveil se déroule en douceur, l'enfant restera couché jusqu'à 15 heures.

Au-delà, un enfant ne souhaitant plus dormir, sera levé mais devra rester calme afin de préserver le sommeil des autres, sur un tapis (exemple: livres, temps privilégié avec l'adulte.....)

L'acquisition de la propreté

Le bébé, dès la naissance, n'a pas le contrôle des muscles servant à stopper ou provoquer l'élimination de ses urines et ses selles. Ces muscles s'appellent les sphincters.

Comment savoir quand l'enfant peut les maîtriser?

Comment et quand l'enfant peut il acquérir la propreté?

Un bon repère pour les parents : l'enfant doit être capable de monter et descendre un escalier, cela montre qu'il a des capacités motrices qui ont évoluées (la coordination)
Mais il peut dire aussi avec son corps, avec ses mots, qu'il n'a plus envie d'avoir de couches (se met sur le pot, enlève sa couche, demande des culottes...)

FACILITER

Lorsque la démarche d'acquisition de la propreté est déclenchée, la couche est définitivement enlevée sur la journée et non remplacée par des couches-culottes. En effet, l'enfant doit pouvoir comprendre la situation : il ne peut pas avoir à la fois une couche, une culotte-couche, une culotte ou une culotte sur la couche. Nous proposons donc toujours la couche ou la culotte en lien évidemment avec la démarche des parents. Par contre, la mise en place de la propreté lors de la sieste ou la nuit peut être plus tardive, son acquisition s'effectuera progressivement.

ECOUTER/SUIVRE

Chez « les P'tits loups », nous attendons que l'enfant et son parent aient faits le choix du démarrage de l'acquisition de la propreté. Cela peut se faire sur un temps de week end ou de vacances communes.

APPREHENDER

Que se passe-t-il?

L'enfant comprend et a envie de faire « pipi » ou « caca » dans le pot ou toilettes. C'est une grande étape pour lui, qui peut quelques fois déclencher: de la satisfaction, de la peur, des questions, du plaisir, de la fierté...

Les selles provoquent parfois la peur de salir, nous proposerons alors des activités de manipulation, de création autour de la souillure: terre, peinture, pâte à sel...

TOLERER/VERBALISER

Dans les débuts, toutes ces émotions expliquent « les petits accidents ». Inutile de se fâcher, l'important est d'en parler. L'équipe prendra toujours le temps d'expliquer à l'enfant et le parent ce qu'il se passe ou ce qu'il se vit.

CHANGER/SOUILLER/CONTROLER

« Une fuite n'est pas un drame » surtout si le linge de change est en quantité suffisante.

ESSAYER

Il peut arriver qu'un enfant ne soit pas prêt. Ce n'est pas un échec mais plutôt « une partie remise »

La place du parent

ACCUEILLIR

Le parent est accueilli en tant que premier éducateur de son enfant. En conséquence, nous tenons compte des valeurs, traditions culturelles... de la famille dans la limite des règles de vie collectives (par exemple : concernant le port de bijoux, des consignes alimentaires culturelles...)

Les diverses exceptions, non énumérées sont soumises à échanges entre l'équipe et la famille

INFORMER/ORIENTER

Lors d'interrogations de parents sur divers sujets (comportement l'enfant, maladie...), l'équipe peut être amenée à orienter la famille vers divers interlocuteurs médicaux ou paramédicaux.

ECOUTER/CONSEILLER/COLLABORER/ADAPTER

Nous accueillons l'enfant dans un souci de collaboration avec le parent, pour cela, nous laissons la place aux différentes questions. L'équipe a aussi un rôle de conseil mais privilégiera toujours l'échange.

Il y aura une collaboration active dans le cadre de la participation des familles au fonctionnement de la structure :

- des achats (alimentaires....)
- de petits travaux de bricolage, couture.....

L'équipe ne se substitue pas à la fonction parentale, elle en prend le relais, ponctuellement. Le parent reste l'acteur principal de l'éducation de son enfant

Le référent

C'est une réflexion sur l'accueil du tout-petit qui pose comme postulat de départ la nécessité d'une continuité, d'une permanence et d'une cohérence dans la prise en charge du jeune enfant.

Pour cela, l'organisation du travail est aménagée pour parfaire ces impératifs :

- continuité des équipes,
- permanence dans le roulement des horaires de travail du personnel,
- transmission des informations à l'intérieur d'une même équipe.

Ainsi, l'épanouissement de l'enfant sera favorisé, en même temps qu'un contact et une plus grande confiance entre parent et professionnel.

Ce fonctionnement favorise d'une part une meilleure connaissance de l'enfant accueilli, et en retour est proposée une réponse adaptée à ses divers besoins (affectifs, physiologiques, et concernant son développement global).

Ceci dès le premier jour de sa période d'adaptation et tout au long de sa présence au sein de la structure.

Et d'autre part il permet aux familles de mieux connaître l'équipe, la relation parent-professionnel ainsi facilitée, le parent rassuré à l'accueil de son enfant accordera sa confiance petit à petit en l'équipe éducative.

Les deux équipes (service des grands et des bébés) n'étant pas impliquées de la même façon dans ces services nous pouvons faire appel les unes aux autres afin de prendre du recul face à une situation difficile, questionnante. Ceci favorisant le travail pluridisciplinaire, le travail de relais inter-équipes.

Les réunions d'équipe

Une réunion a lieu une fois par mois au sein de l'équipe référente : « réunions intra-équipes » où l'on évoque le quotidien des enfants , les ajustements pédagogiques qui en découlent, les diverses questions « techniques » font l'ordre du jour de ces rencontres .

Une réunion regroupant les deux services : « réunion inter-équipe ».Y sont abordées les questions générales de fonctionnement, mais aussi un échange de pratiques concernant nos quotidiens respectifs. Elles s'effectuent au rythme d'une fois par mois au sein de la structure.

Une réunion « grand groupe » qui permettent de faire aboutir divers projets de la structure et /ou préparer certains évènements (kermesse, Noël...) mais aussi évoquer diverses difficultés ne pouvant aboutir dans le cadre des réunions précédentes.

Les transitions

A l'occasion d'un changement de service en cours d'année, il est prévu une adaptation d'au moins une semaine. Cela s'effectuera sous la tutelle du « référent » du service alors désigné en fonction d'une observation et un constat global de l'équipe.

Pour les enfants restant sur le groupe mais qui est encadré par une nouvelle équipe, nous proposons des temps de jeux communs tels que les promenades, jeux dans le jardin ou temps d'activités manuelles pour les plus grands.

Les deux équipes ne changent pas de composition afin que continue de se créer cette identité qui va permettre à chacune de se trouver dans ce nouveau fonctionnement mais aussi dans la globalité de notre action pédagogique.